



De l'apothicaire au pharmacien

par Dominique Kassel¹

Juillet 1996

La maladie existait sur terre bien avant l'apparition de l'homme, puisque qu'on a pu en reconnaître certains signes chez des animaux fossiles. Les découvertes de la paléontologie nous apprennent que nos ancêtres préhistoriques disposaient d'une thérapeutique par la présence de plantes médicinales retrouvées au fond d'une grotte, parmi les ossements d'un contemporain de l'homme de Neandertal. Des fouilles effectuées aux abords de cavernes, habitées par les Homo sapiens du néolithique, ont permis de conclure à la culture de plantes comme le pavot, la valériane, la camomille...

Les premiers guérisseurs étaient des sorciers ou des prêtres qui procédaient par incantations ou gestes rituels ; la maladie, considérée comme l'œuvre d'un mauvais esprit, ne pouvait être combattue que par un homme doué de pouvoirs surnaturels.

Dans la Grèce antique la mythologie s'empara d'Asklépios, roi de Thessalie et médecin réputé ; elle fit de celui-ci le fils d'Apollon dieu de la médecine que les latins rebaptisèrent Esculape. Au Ve siècle des temples furent élevés en Grèce, en l'honneur de la divinité et les "Asclépiades", prêtres médecins se consacraient à son culte. L'activité de ces temples fut durant des siècles très florissante et le plus célèbre d'entre eux situé à Epidaure, eut une renommée qui s'étendit à l'ensemble du monde antique.

Vers la fin du Ve siècle avant Jésus-Christ, Hippocrate peut être considéré comme le père de la médecine. Il se dégagna de l'empirisme et basa sa pratique sur l'observation des symptômes. Après lui d'autres savants firent progresser science et thérapeutique : Celse, Dioscoride et surtout Galien, médecin illustre né à Pergame en Asie mineure qui laissa son nom à la pharmacie galénique. Pendant des siècles, médecine et pharmacie restèrent confondues et furent exercées par le médecin qui prescrivait et préparait les médicaments, assisté parfois d'un aide « le pigmentarius ».

L'église chrétienne convaincue que tout remède était d'essence divine, puisque le Seigneur apparaissait comme seul maître de la santé et de la maladie, s'intéressa de près à l'art de guérir. Prêtres, moines ou évêques devinrent les continuateurs des médecins, savants et compilateurs de l'Antiquité. Cassiodore homme d'état et écrivain romain, réfugié dans un monastère fut à l'origine de l'intérêt qui se manifesta dans les couvents pour les traitements des maladies du corps. Vers la fin du Ve siècle dans un de ses ouvrages, *L'Institution Divine* il invitait les moines à étudier la médecine à travers les oeuvres d'Hippocrate, Dioscoride et Galien, et à réaliser traductions et copies qui propagèrent au monde moderne les connaissances de la médecine antique. Les principaux ordres monastiques entendirent cet appel et c'est ainsi que médecine et pharmacie furent partiellement et pendant plusieurs

¹ Conservateur des Collections d'histoire de la pharmacie de l'Ordre national des pharmaciens

siècles entre les mains du clergé régulier. Les moines soignaient aussi bien les âmes que les corps de leurs malades. Les soins étaient dispensés dans les couvents qui possédaient une salle d'hospitalisation, un jardin botanique et une pharmacie, parfois simple armoire, dont était chargé "l'apotecarius" moine médecin et apothicaire.

A l'aube du XIIe siècle, la préparation des médicaments ne correspondait toujours pas à un métier particulier. Médecine et pharmacie toujours confondues furent concurremment exercées par des laïcs et des religieux. Au XIIIe siècle, le commerce connut un essor remarquable, des foires et des marchés se créèrent en de nombreuses villes du Royaume. Les vendeurs de remèdes et d'épices appelés *speciarii*, *piperarii*, *aromaterii*, *apothecarii* apparurent ainsi que les charlatans, colporteurs, bateleurs, qui allaient de ville en ville proposer des drogues mystérieuses guérissant tous les maux. A la même époque, l'exercice de la médecine et de la pharmacie par le clergé fut remis en question, de nombreux conciles interdirent aux religieux le négoce et l'art médical. Ils ne furent pas immédiatement suivis d'effet mais ils annonçaient la laïcisation future de l'exercice pharmaceutique.

La pharmacie se séparait peu à peu de la médecine dès lors que le médecin devenait dépositaire d'un savoir officialisé par l'introduction des études médicales dans les universités, en 1220 à Paris et en 1272 à Montpellier. Il fallait donc le libérer des tâches jugées contraignantes et peu valorisantes, tel le maniement du pilon et du mortier.

La société féodale subissait d'importantes transformations sociales. Les marchands et artisans de certains métiers avaient pris l'habitude de se grouper dans des associations héritières des guildes nordiques, connues sous le nom de corporations. Des communautés d'apothicaires se constituèrent. Elles sont à l'origine du caractère réglementé que la pharmacie conserve aujourd'hui. Les premiers statuts s'établirent dans le midi de la France en Arles, en Avignon et à Montpellier. En 1258, Saint-Louis donna un statut aux apothicaires, confirmé par Philippe Le Bel et par le Roi Jean Le Bon en 1339. En 1484, Charles VIII promulgua une ordonnance stipulant que "*doresnavant nul espicier de nostre dicte ville de Paris ne s'en puisse mesler du fait et vacation d'apothicairie si le dit espicier n'est lui-même apothicaire*".

De nouvelles fonctions incombèrent ainsi progressivement aux apothicaires, contrôle des marchandises et surveillance des poids et mesures. Conséquence sans doute naturelle du régime corporatif, de nombreux conflits s'élevèrent entre les divers corps de métiers : les apothicaires furent aux prises avec les charlatans, les merciers et les chirurgiens barbiers. Jaloux de ses prérogatives, conscient de la noblesse de son art, veillant à se distinguer d'autres professionnels, membre d'une corporation influente et détenteur de drogues rares et prestigieuses, l'apothicaire du XVIe siècle était considéré comme un notable bourgeois.

Avec le XVIIe siècle commença le monde moderne, les progrès de la science s'annoncèrent par des découvertes importantes. Cependant les remèdes de l'époque, extraits des règnes végétal, minéral et animal, ne correspondaient pas toujours aux progrès de la chimie et de la pharmacologie. L'image de l'apothicaire de l'époque n'était plus celle du XVIe siècle, mais plutôt celle d'un exécuteur de viles besognes entièrement soumis à l'autorité du médecin. Molière ne se priva pas de caricaturer médecins et pharmaciens de son temps. Dans *Le médecin malgré lui* Léandre, fidèle assistant muet du médecin se cantonne à la préparation et à l'administration des clystères ; dans *Monsieur de Pourceaugnac*, "*ce n'est pas moi qui suis le médecin ; à moi n'appartient pas cet honneur, et je ne suis qu'apothicaire, apothicaire indigne pour vous servir*" ; dans *Le Malade imaginaire*, Fleurant l'apothicaire, "*n'est qu'un fantoche entièrement soumis à la loi des bonnets pointus*". Il est vrai qu'à l'époque la pratique de la saignée et du clystère faisait ravage et le pauvre Louis XIII ne reçut pas moins de 312 lavements en moins d'une année.

Louis XVI par une déclaration royale en 1777, sépara les corporations d'apothicaires et d'épiciers reconnaissant ainsi le monopole de la vente des médicaments aux seuls membres du Collège royal de pharmacie. Il officialisait ainsi la pharmacie comme une branche de la médecine nécessitant des études et des connaissances approfondies.

L'organisation moderne de la pharmacie date de cette époque et durant la période révolutionnaire le mot "apothicaire" disparut au profit de celui de "pharmacien". "Apothecarius" vient du latin et signifie boutiquier ce qui correspondait aux pratiques des XIIIe et XIVE siècles, où la boutique était l'élément qui différenciait le commerçant sérieux du charlatan de passage. Le mot "pharmacien" vient du grec "Pharmakon", signifiant à la fois remède et poison, celui qui connaît et détient des substances actives dont le pouvoir thérapeutique peut se doubler d'une toxicité non négligeable. Ce n'est qu'à la fin du XVIIIe siècle que l'apothicaire fut enfin reconnu comme un homme de science et de progrès grâce à l'introduction en thérapeutique de produits chimiques ce qui eut une importance considérable sur la pharmacie.